

LA SECURITE ROUTIERE

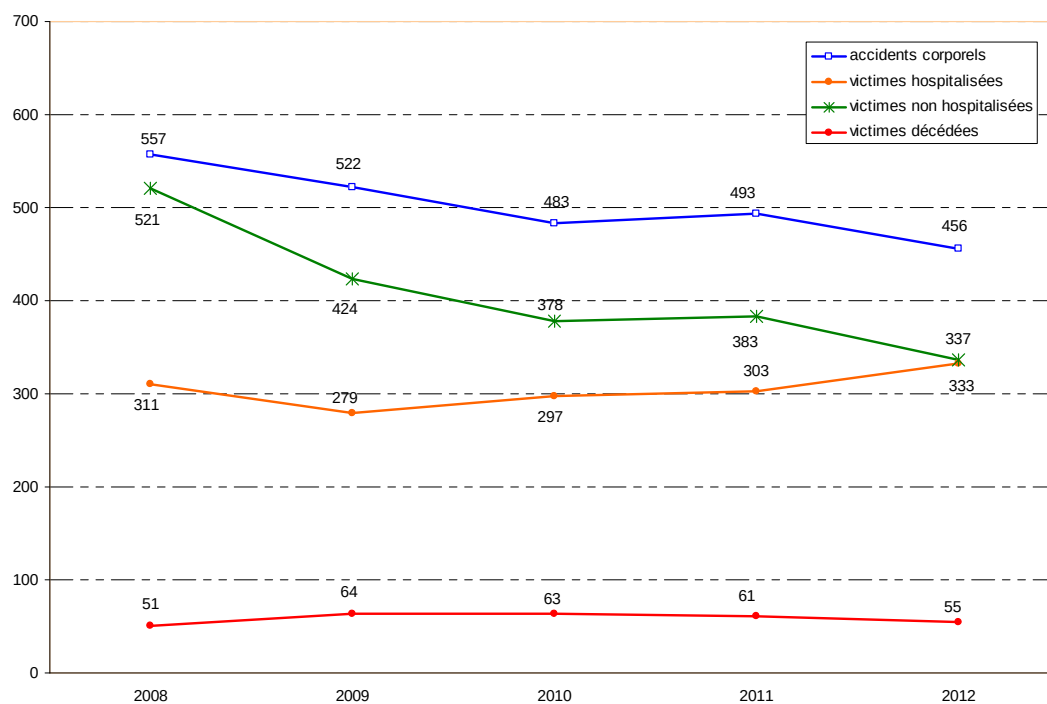
EN NOUVELLE-CALEDONIE

1 – BILAN DE L'ANNEE 2012

1.1 BILAN DES ACCIDENTS CORPORELS ET EVOLUTION

En 2012, on a constaté 456 accidents corporels de la circulation routière sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Les conséquences humaines de ces accidents ont induit 663 blessés et 55 personnes tuées soit 6 vies de sauvées par rapport à 2011.

Par rapport à la valeur moyenne des 5 années précédentes, l'indice de mortalité* est en stagnation autour de 12 points depuis 2009 mais l'indice de morbidité* est quant à lui en hausse depuis plus de 5 ans.



Evolution annuelle, de 2008 à 2012, des accidents corporels, tués, victimes hospitalisées et victimes non hospitalisées

(*) Indice de mortalité => Nombre de tués pour 100 accidents corporels

Indice de morbidité => Nombre de (tués + blessés hospitalisés) pour 100 accidents corporels

Définition des victimes

Il est à rappeler les nouvelles définitions entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

✚ **Tué** : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident et non plus 6 jours comme en 2004 et les années précédentes.

✚ **Blessé hospitalisé (« grave »)** : victime admise dans un hôpital plus de 24h et non plus hospitalisée plus de 6 jours comme en 2004 et les années précédentes.

✚ **Blessé non hospitalisé (« léger »)** : victime ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24h et non plus victime nécessitant une hospitalisation de moins de 6 jours soit un soin médical comme en 2004 et les années précédentes.

De façon détaillée, en 2012 on enregistre :

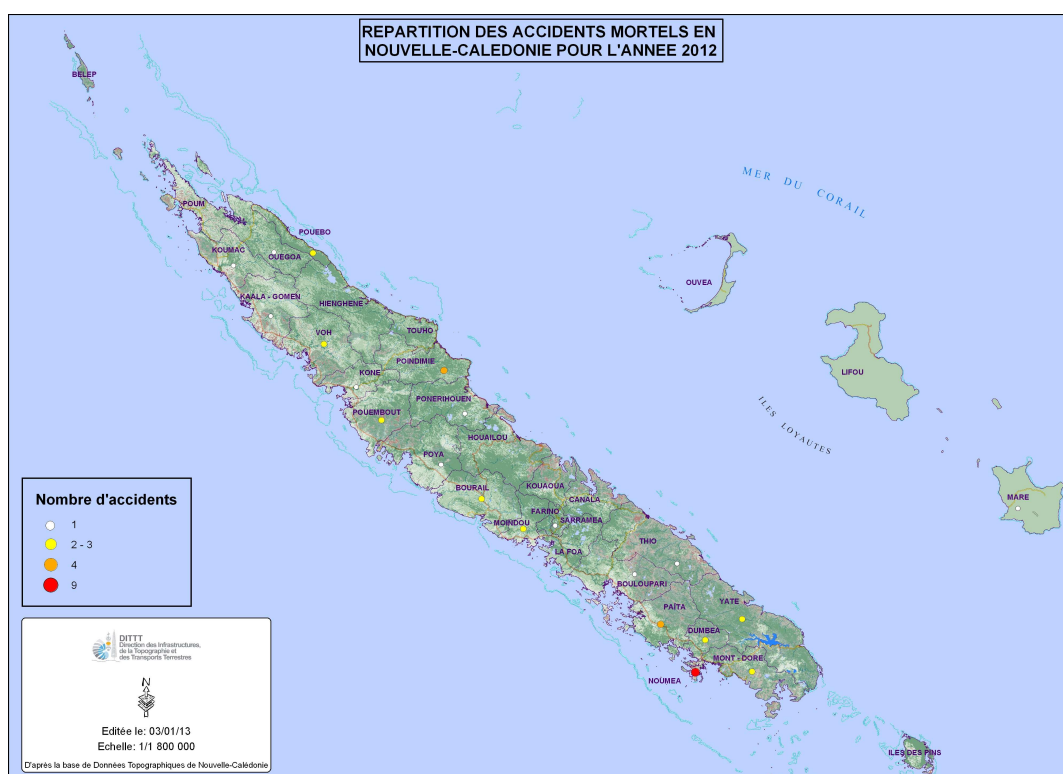
- Une baisse de **7,5%** de l'ensemble du nombre d'accidents corporels
 - 456 en 2012 contre 493 en 2011
- Une baisse de 8% des accidents mortels
 - 47 en 2012 contre 51 au cours en 2011
- Une baisse de **12,0%** du nombre de blessés non hospitalisés
 - 337 en 2012 contre 383 en 2011
- Une hausse de **9,9%** du nombre de blessés hospitalisés
 - 333 en 2012 contre 303 en 2011
- Une baisse de **9,8%** du nombre de tués
 - 55 en 2012 contre 61 en 2011

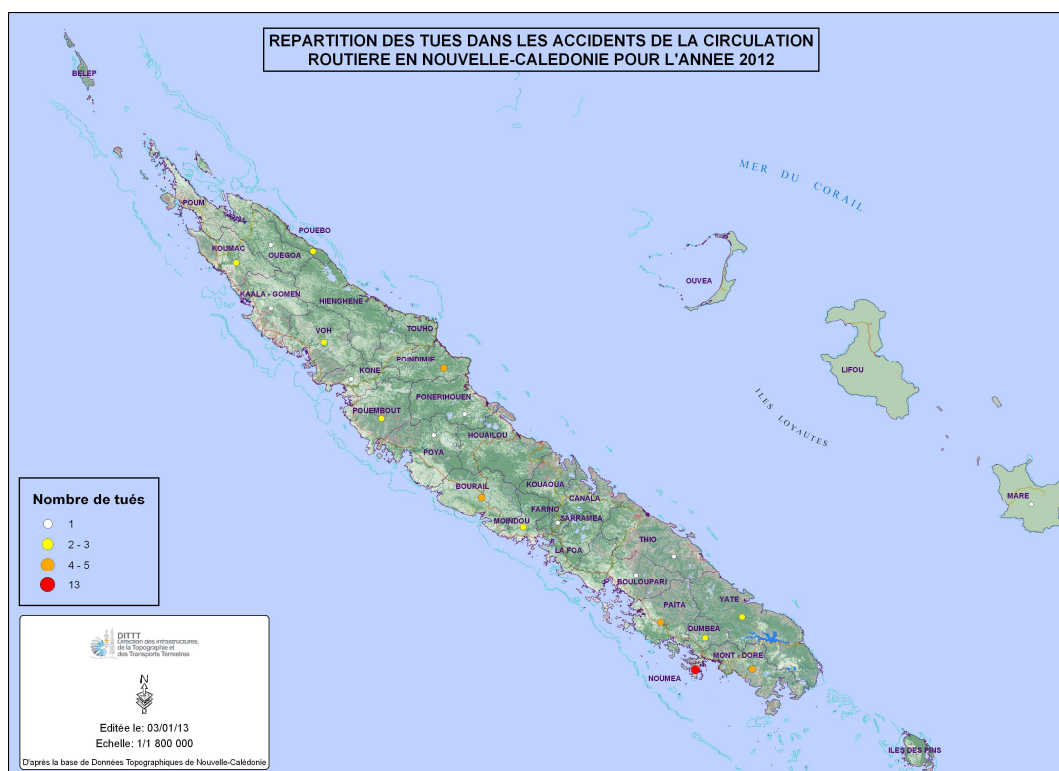
1.2 TYPLOGIE DES ACCIDENTS MORTELS DE L'ANNEE 2012

En 2012, on a constaté 47 accidents mortels de la circulation routière sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Les conséquences humaines de ces accidents ont induit 56 blessés et 55 personnes tuées.

Les éléments issus de ces accidents mortels font apparaître une typologie d'accident selon les indicateurs suivants :

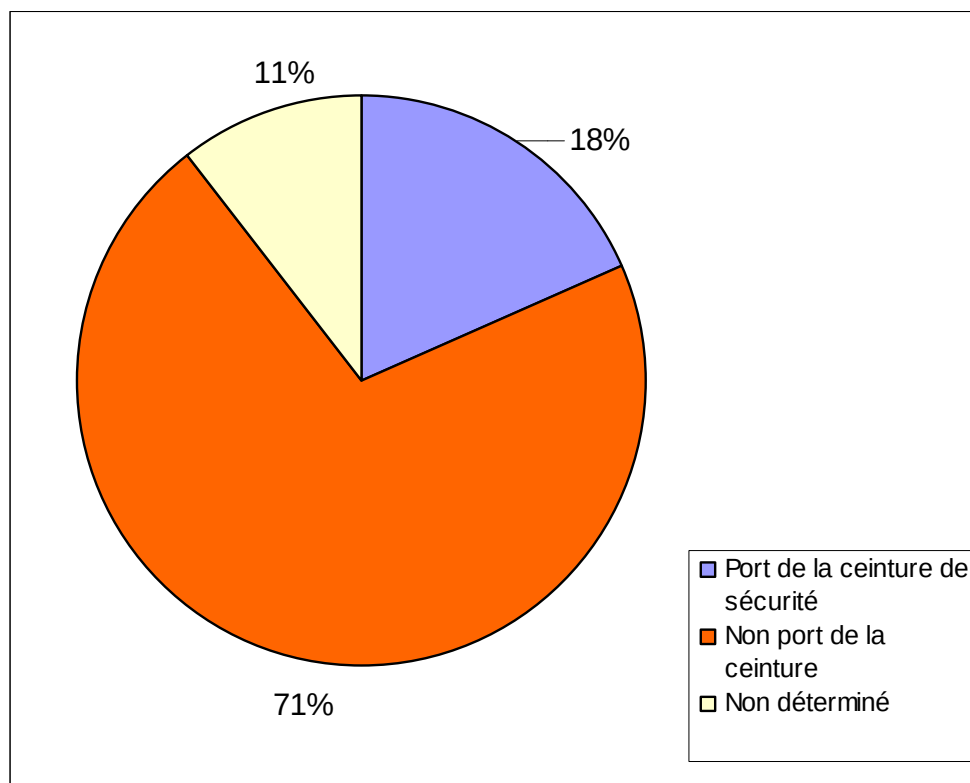
- ✚ il se produit de manière quasi-uniforme entre le week-end, incluant vendredi, samedi et dimanche, et la semaine (55 / 45) ;
- ✚ pour plus de la moitié la nuit (57 / 43) ;
- ✚ la répartition géographique des accidents mortels montre que 2,2 % des accidents se sont passés en province des îles Loyauté, 29,8% en Province Nord et 68% en Province Sud. Sur l'ensemble des accidents mortels, 40,4% d'entre eux ont eu lieu dans le grand Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta) ;





- ✚ il est causé par un homme (91,5%) d'une trentaine d'années (moyenne d'âge 33 ans)
 - ✚ il implique un piéton dans près d'1 accident mortel sur 3 et un véhicule seul dans 49% des cas ;
 - ✚ les facteurs présents dans les accidents mortels sont :
 - pour 32% la vitesse excessive ;
 - pour 48,9% la conduite sous l'empire d'un état alcoolique et/ou sous l'empire de stupéfiants
 - 40,4% alcool, 6,4% alcool associé au cannabis, 2,1% cannabis (données suite à analyse et/ou déclaration spontanée de l'intéressé).
- (la somme n'est pas égale à 100%, un accident était souvent multifactoriel.)*

- ✚ il est aggravé par l'absence du port de la ceinture de sécurité et dans 23% par un défaut de permis de conduire ou conduite malgré mesure suspensive.



Il est à noter que sur 55 personnes décédées, la plus jeune victime était âgée de 13 ans, la plus âgée de 78 ans, la moyenne d'âge des personnes tuées dans un accident mortel est de 32 ans.

De plus, on recense les usagers « vulnérables » suivants :

- ✚ 15 piétons soit une forte augmentation par rapport à 2010 (4 piétons) et 2011 (12 piétons);
- ✚ 2 conducteurs de 2 roues (baisse par rapport à 2011) (2 2 roues motorisés);
- ✚ 1 passager situé dans un espace non aménagé d'une fourgonnette ou benne de pick-up soit une stabilité par rapport à 2011 où 1 passager « benne » avaient été tué.

1.3 ESTIMATION DU COUT DES ACCIDENT CORPORELS

En 2012 :

Nombre de tués à 30 jours : 55 ; coût de tués : 8,29 milliards FCFP

Nombre de blessés hospitalisés : 333 ; coût des blessés hospitalisés : 5,42 milliards FCFP

Nombre de blessés non hospitalisés : 337 ; coût des blessés non hospitalisés : 0,22 milliards FCFP

Nombre d'accident corporels : 456 ; coût des dégâts matériels des accidents corporels : 0,37 milliards FCFP

Le coût des accidents corporels de la circulation routière est estimé à
14,30 milliards de francs CFP en 2012.

	Valeur en Euro	Valeur en franc CFP
1 tué à 30 jours =	1 264 448	150 888 783
1 blessé hospitalisé =	132 367	15 795 585
1 blessé non hospitalisé =	5 295	631 862
Dégâts matériels des accidents corporels	6 783	809 427
Valeur estimée selon le rapport métropolitain de M.LE NET de 1992 actualisé selon le bilan de la sécurité routière en France - Bilan 2011 source ONISR		